

# COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945, T.O.E, A.F.N, OPEX  
et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris  
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



59<sup>ème</sup> ANNEE - N°217

Siège : Maison du Combattant - 1 Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél.: 06 70 42 42 41

Courriel: fec.corse@leposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

1<sup>er</sup> trimestre 2020



Fondateur: Jean FABIANI

Directeur de la publication,  
responsable de la rédaction  
et de la conception:

Raoul PIOLI



## L'EDITORIAL DU PRESIDENT

Ce dernier éditorial, qui marque la fin de l'année 2019, impose un rapide coup d'œil dans le rétroviseur afin de mesurer le chemin parcouru. Tout d'abord, je pense bien sûr à ceux qui nous ont quittés, le président Jean FABIANI, le colonel BIANCAMARIA, le médecin général VIENNOT et peut-être aussi d'autres adhérents dont le siège n'a pas eu connaissance du décès. Oui, mes pensées sont pour eux et pour leurs familles, qui souffrent aujourd'hui de ces absences, toujours difficilement supportables.

Pour le monde combattant, l'année écoulée a vu l'in vraisemblable se produire : le sacage de l'arc de triomphe le 1<sup>er</sup> décembre 2018, le projet farfelu de « l'empaqueter » dans du tissu (prévu, du 19 septembre au 4 octobre) fort heureusement annulé devant la colère des associations patriotiques nationales, et la déprédation de la statue du maréchal JUIN le 16 novembre dernier. Les mouvements populaires violents et profanatoires ne respectent plus rien. A travers ces symboles vandalisés, on touche au sacré. C'est là, que l'on se rend compte de l'absence de toute éducation. Elle n'est plus diffusée par l'école de la République, et encore moins par les familles. Ces dégradations sont intolérables. Encore une fois, il est fort probable que l'on va laisser passer, et que les coupables ne seront pas punis comme nous le souhaitons. Face à cette perte de valeurs, le pouvoir politique se soit de prendre ses responsabilités en étant très ferme. Hélas, nous n'aurons droit qu'à de beaux discours et à des vœux pieux.

Pour la nouvelle année, le budget des Armées est en hausse de 4,5%, pour atteindre 37,5 milliards et l'on doit s'en réjouir. Mais les crédits de la mission "Anciens combattants" baissent d'environ 150 millions d'euros sur le programme « Reconnaissance et réparation en faveur du combattant ». La diminution inéluctable du nombre d'anciens combattants en est la cause principale. La revalorisation de la retraite du combattant de 0,8% en 2020 et l'attribution d'environ 30 000 cartes du combattant d'AFN, entre 1962 et 1964, constituent une satisfaction. Au plan mémoriel, 2020 mettra l'accent sur le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945, et le 80<sup>e</sup> anniversaire des tragiques combats de 1940, de l'appel du 18 juin par le général de GAULLE et de la création de l'Ordre de la Libération. Dans ce dernier domaine notre Fédération est en pointe, à travers un Compagnon de la Libération insulaire qu'elle a proposé, et qui sera honoré au niveau national en novembre 2020 à Saint-Maixent l'Ecole.

Bon courage à tous, continuons à nous entraider afin d'être plus forts et plus efficaces. Je vous souhaite aussi, bien entendu, une bonne santé, indispensable à la réalisation de tous vos projets.

### Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président

Page 2 :

Breves du Bureau.

Page 3 :

- Hommage aux 13 combattants  
tombrés en novembre au MALL.

Page 4 :

- Lettre du président général du  
Souvenir Français.

Page 5 :

- Le devoir de mémoire à la Fédération  
de Corse.

- Un adhérent à l'honneur.

Page 6 :

- Inauguration du Mémorial des morts  
en OPEX.

- Les 10 hauts lieux mémoriels nationaux.

Page 7 :

- Humour: l'art de l'éloquence en  
politique.

Page 8 :

- Un nouveau véhicule tricolore pour  
nos années.

Commission paritaire  
n° 272 D 73 AC



### Rétablissement de la demi-part d'impôt aux veuves d'anciens combattants âgées de plus de 74 ans

Mercredi 13 novembre 2019, l'Assemblée Nationale a rétabli la demi-part supplémentaire pour toutes les veuves d'anciens combattants à partir de 74 ans.

Cet amendement, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, permet à toutes les veuves, ayant atteint l'âge de 74 ans, de bénéficier de la demi-part additionnelle, dès lors que leur mari avait déjà perçu la retraite du combattant.

C'était une demande faite depuis des années par les associations et le monde combattant, qui rend désormais justice aux veuves.

### VŒUX DE NOUVEL AN

Aux adhérents de la Fédération régionale des anciens combattants 199-45, TOE, AFN et OPEX de la Corse :



Chers amis,

Voici encore une année terminée, et une nouvelle qui commence. A vous, à vos familles, nous adressons nos vœux les meilleurs. A tous, nous souhaitons la santé et la réussite dans vos projets. Nous y ajoutons, pour vous anciens combattants, un souhait spécial :

la fidélité à notre Fédération, la volonté de propager notre amitié, et de la soutenir de vos efforts. La moisson sera belle et bonne si vous nous ramenez de nouvelles adhésions pour 2020. Au niveau du Bureau et du Conseil d'administration, nous réaliserons notre programme d'entre-aide, et de défense de nos conditions d'anciens combattants, avec une volonté ferme et énergique. Pour les veuves, pour ceux qui sont seuls, pour les enfants de nos camarades décédés, pour vous-mêmes, travaillons sans relâche fidèles à cette noble devise de nos Anciens de la Grande Guerre: « Unis comme au Front ».

Le président,  
le Bureau et le Conseil d'administration de la Fédération.

### L'ANNEE MEMORIELLE 2020

La politique mémorielle nationale pour l'année 2020 sera axée sur quatre grands thèmes. Ces derniers, déclinés au niveau régional, sont les suivants :

- Le 80<sup>e</sup> anniversaire des combats de mai juin 1940: une délégation de l'amicale du 173<sup>e</sup> RI - dont le président de la Fédération, membre d'honneur de l'amicale du 173<sup>e</sup> depuis 2002, a contribué à la constitution du dossier illustré - se rendra sur les lieux de combat dans l'Aisne, là où le régiment a été cité à l'ordre de l'armée en 1940.
- Le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 à Londres par le général de GAULLE.
- Le 80<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'ordre de la Libération le 16 novembre 1940 par le général de GAULLE: La Fédération a proposé un Compagnon de la Libération, qui a été retenu au niveau national pour parrainer une promotion à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint Maixent. Promotion A/chef Charles SANTINI, décembre 2020 à mai 2021.
- Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 au coté des alliés.

La rédaction



**Fermeture du bureau de la Fédération:** A l'occasion des fêtes de fin d'année, le bureau sera fermé du mercredi 18 décembre 2019 à 11h 00, au mercredi 8 Janvier 2020 à 09 heures. Toutefois, en cas d'une nécessité urgente, il sera possible d'entrer en contact avec la Fédération, en téléphonant au secrétaire général J.C. GAMBINO au n° 06 70 42 42 41.

**Abonnement au journal « Combattants Corses »:** Les abonnements sont souscrits pour un an (quatre numéros : janvier, avril, juillet, octobre) au tarif de 20 euros. Les demandes, accompagnées d'un chèque bancaire ou postal, doivent être adressées à la Fédération régionale des Anciens Combattants 39-45, TOE, AFN et OpeX, 1 Boulevard Sampiero, 20 000 Ajaccio.

## Hommage aux treize militaires français tombés au Mali

13 membres de la force « Barkhane », ont trouvé la mort le lundi 25 novembre dans une collision accidentelle lors d'une opération de combat contre des djihadistes.



Deux hélicoptères de l'armée française se sont percutés lors d'une opération de combat au Mali contre des djihadistes.

Le lundi 25 novembre 2019, vers 19 heures, deux appareils (un Tigre et un Cougar) qui opéraient dans la région du Liptako, aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso, se sont percutés en plein vol.

Parmi les victimes, « six officiers, six sous-officiers et un caporal-chef » que le président de la République Emma-

manuel Macron a tenu à « saluer avec le plus grand respect », comme le rapporte un communiqué de presse de l'Élysée. Les militaires sont morts « lors d'une opération de combat contre des djihadistes ». Le chef de l'État « s'incline devant la douleur de leurs familles et de leurs proches et adresse ses plus sincères condoléances, en les assurant de l'indéfectible solidarité de la Nation ». Il exprime également « son soutien le plus total à leurs camarades de l'armée de terre et des armées françaises » et « tient à saluer le courage des militaires français engagés au Sahel et leur détermination à poursuivre leur mission », tout en les assurant « de son entière confiance ».

Les honneurs militaires leurs ont été rendus le lundi 2 décembre aux Invalides à Paris en présence du Président de la République.

Les treize militaires morts au combat sont les deux membres d'équipage du Tigre du 5<sup>e</sup> Régiment d'hélicoptères de combat (5<sup>e</sup> RHC de Pau), les cinq militaires à bord du Cougar (5<sup>e</sup> RHC également), les quatre opérateurs du Groupement commandos montagne (GCM) du 4<sup>e</sup> Régiment de chasseurs de Gap (4<sup>e</sup> RCH), un opérateur GCM du 93<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de montagne de Varcès (93<sup>e</sup> RAM) et un opérateur GCM du 2<sup>e</sup> Régiment étranger du génie de Saint-Christol (2<sup>e</sup> REG).

Pour la France, il s'agit de l'événement le plus meurtrier au Sahel (opération Barkhane) depuis son déploiement au Mali en 2013, puis dans l'ensemble de la région en 2014 avec 4 500 hommes. Il faut remonter à l'attentat du Drakkar au Liban (58 parachutistes du 9<sup>e</sup> RCP) en octobre 1983, et à l'embuscade d'Usbin le 19 août 2008 (10 parachutistes du 8<sup>e</sup> RPIMa) en Afghanistan, pour déplorer tant de victimes dans une même action de combat.

A la Fédération régionale des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN et OpeX de la Corse, nos pensées vont d'abord aux familles des victimes du devoir. Nous nous inclinons avec un profond respect devant le deuil qui les frappe. Mais nos pensées vont aussi à tous ces soldats, hommes et femmes, qui assurent quotidiennement notre protection, en combattant le terrorisme au Sahel dans des conditions très difficiles. Tous méritent notre reconnaissance et notre soutien. Ils sont le dernier rempart contre la barbarie islamiste et la sauvagerie des djihadistes, qui rêvent d'instaurer un califat sur toute l'Afrique subsaharienne d'abord et ensuite chez nous. Et surtout, qu'on ne nous bassine pas avec l'Union européenne qui nous rend soi-disant plus forts face aux défis de ce monde : certes cela pourrait se faire. Qu'on arrête avec l'utopie d'une Europe de la défense : là encore c'est possible. Mais dans l'immédiat tout cela n'est que du vent. Car au premier appel pour s'associer à nos troupes qui luttent contre les islamistes, c'est une envolée de moineaux. Les seuls qui se battent et qui meurent, ce sont les soldats français. Il faut le souligner haut et fort. Au total, 41 d'entre eux sont déjà tombés au Sahel depuis 2013.

La rédaction



## Lettre de M. Serge BARCELLINI, Président général du Souvenir Français

### « Les dépouilles de soldats morts pour la France ne doivent pas rejoindre des fosses communes ! »



« 300 000 tombes familiales renferment le corps d'un combattant de la Grande Guerre dans les cimetières communaux. Or plusieurs milliers ont été transférés. ... dans des fosses communes! se scandalise le président du Souvenir français Serge BARCELLINI. Le contrôleur général des armées (2s), Serge Barcellini est président général de l'association «Le Souvenir Français».

Il y a des moments où la mémoire est lumineuse, où le recueillement s'impose à nous et où l'histoire nous oblige.

L'inhumation à la nécropole nationale de Chattancourt (Meuse) du soldat Léon Eugène Mérat est un de ces moments forts qui croise l'histoire familiale, locale et nationale. Le 17 octobre 2019, son cercueil drapé de tricolore était placé devant la stèle cruciforme qui désormais portera son nom. Derrière lui, des soldats rendaient les honneurs. Devant lui, un prêtre lisait la prière des morts. «Soldat Mérat la France te rend hommage». Un hommage tardif car ses restes viennent d'être découverts sur le champ de bataille de Verdun 103 ans après sa disparition.

Ce type d'hommage, il y en a eu plusieurs dizaines depuis 2014. Le centenaire a en effet mobilisé l'intérêt de l'opinion publique pour ces soldats dont les restes sont retrouvés tardivement sur le champ de bataille. Des hommages forts et nécessaires qui honorent notre Nation. 300 000 tombes familiales témoignent de la volonté des familles au lendemain de la victoire d'offrir une sépulture familiale à leur père, leur fils ou leur époux.

Cependant il y a aussi des moments où la mémoire est honteuse, où notre conscience s'interroge et où l'histoire est oublieuse. Edmond Merlin est «Mort pour la France» le 30 juillet 1916 dans un hôpital de l'arrière à Thorens (Haute-Savoie). Sa famille a récupéré son corps et a inscrit son nom sur la tombe familiale. Cette tombe dans le cimetière de Thorens-Glières rappela pendant des décennies la dette que la France avait envers leur famille.

Des tombes familiales renfermant le corps d'un combattant de la Grande Guerre, il s'en construit près de 300.000 dans les cimetières communaux de notre pays. Elles témoignent de la volonté des familles au lendemain de la victoire d'offrir une sépulture familiale à leur père, leur fils ou leur époux. Or, à l'exemple de celle d'Edmond Merlin, des milliers de tombes ont déjà disparues ou sont en voie de disparaître. Des «Morts pour la France» rejoignent une fosse commune !

Les cimetières communaux sont placés sous le regard d'entreprises qui démarchent les maires soumis à la pression démographique dans les villes. Quelle étrange situation. Alors que les restes de combattants retrouvés sur les champs de bataille en 2019 sont inhumés avec honneur, les restes de ceux qui ont été restitués aux familles sont jetés dans les fosses communes lorsque leurs tombes entrent en déshérence!

Depuis une décennie, en effet, les cimetières communaux sont placés sous le regard d'entreprises qui démarchent les maires soumis à la pression démographique dans les villes et rendus responsables de l'état d'abandon de nombreuses sépultures dans les villes.

Ce n'est pas à des entreprises privées d'arbitrer le sort des tombes familiales!

Le Souvenir Français dit «Non» à ce temps de l'oubli. Il s'oppose à la suppression des tombes des combattants «Morts pour la France» qui conduit au déracinement mémoriel de nos concitoyens.

Plus que jamais, ces tombes sont des bornes des chemins mémoriels de nos communes. Il est urgent de réagir avant qu'un Zola du temps présent lance un grand «J'accuse».

Serge BARCELLINI  
FIGAROVOX 10 novembre 2019

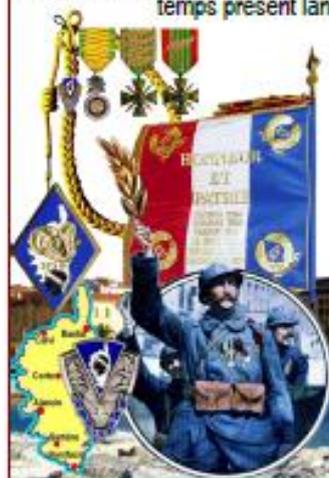


Illustration rédaction « Combattants Corses »



## Parrainage de promotions à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent.



Une excellente nouvelle est parvenue à la Fédération fin octobre dernier. L'Ecole nationale de sous-officiers d'active de Saint-Maixent (ENSOA) a annoncé qu'après la réunion de la Commission des parrainages de promotions, les deux sous-officiers Corses dont les dossiers étaient initiés par la Fédération ont été retenus dans les conditions suivantes :

- A/c chef Charles SANTINI - originaire de Velone d'Ometto en Haute-Corse, 13<sup>e</sup> Demi brigade de Légion étrangère, 7 titres de guerre dont 3 palmes, Compagnon de la Libération - sera le parrain de la promotion « Adjudant-chef SANTI-

NI », incorporée en novembre 2020 pour se voir remettre les galons de sergent en mai 2021. Il faut savoir que novembre 2020 correspond au 80<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération par le général de GAULLE le 16 novembre 1940. De ce fait, la remise des galons revêtira un éclat très particulier en présence des plus hautes autorités militaires de niveau national.

- Major Jacques ZABOROWSKY - originaire de Santa Maria Poggio en Haute-Corse, infanterie métropolitaine, ancien de Corée, 6 titres de guerre - sera évoqué dans la promotion ayant pour nom « Sous-officiers de Corée ». Outre le dossier présenté par la Fédération, un autre candidat, également ancien de Corée était en lice. De ce fait, la Commission a décidé que le nom de la promotion honorerait l'ensemble des sous-officiers ayant combattu en Corée. La promotion sera incorporée en juin 2020 pour se voir remettre les galons de sergent en novembre 2020. Il faut savoir que l'année 2020 correspond au 70<sup>e</sup> anniversaire du début de la guerre de Corée (1950-1953) et de l'engagement du bataillon français de l'ONU aux ordres du lieutenant-colonel MONCLAR, de son vrai nom MAGRIN-VERNEREY. Pour les non initiés, ce dernier était en réalité un général de corps d'Armée, inspecteur de la Légion étrangère, héroïque combattant de 1914-18 et surtout de 1939-45, Compagnon de la Libération, totalisant 21 citations dont 15 palmes, qui avait volontairement laissé ses étoiles pour commander le Bataillon français de l'ONU avec le grade de lieutenant-colonel.

A ce jour, depuis 1945, sur 36 parrains de promotions d'officiers ou de sous-officiers Corses recensés - toutes armées et Gendarmerie confondues - 6 ont été présentés par des membres de la Fédération dont 4 par son président. Si le bilan est flatteur et inégalable dans l'île, il représente de longues et laborieuses recherches pour la constitution des dossiers, s'inscrit de manière indélébile dans le cadre du devoir de mémoire, honore les familles concernées et par ricochet l'ensemble du monde combattant insulaire.

La rédaction

## NOS JOIES

### Roch André BUTTAFOCO, adhérent de Haute-Corse à l'honneur

C'est avec beaucoup de plaisir que la rédaction de « Combattants Corses » a reçu cette photographie concernant le capitaine d'artillerie en retraite Roch André BUTTAFOCO, fidèle abonné à notre journal. Elle marque la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 dans la commune de Pietralba (Haute-Corse) et immortalise sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite. La croix lui a été remise par son ami, le colonel artilleur Roger MUGLIONI, membre ajaccien de notre Fédération.



Une telle cérémonie est toujours un grand moment de solennité. C'est la Nation qui honore un de ses enfants devant le monument aux morts de son village natal. C'est aussi un moment d'émotion et de reconnaissance pour le récipiendaire et sa famille, pour sa commune mais aussi et surtout pour l'Ostriconi comme en témoigne la présence des quatre maires de cette belle micro région.

De gauche à droite, ceints de leur écharpe pour la circonstance, messieurs Jean-Louis MASSIANI maire de Novella, Jean CASTA maire de Pietralba, Atilius CECCALDI maire de Lama et Paul Vincent FERRANDI maire d'Urtacca, avaient tenu à honorer de leur présence cette remise de décoration. Tous les quatre connaissent et apprécient, mieux que quiconque, l'inlassable dévouement de Roch André BUTTAFOCO au titre du nécessaire devoir de mémoire, tout comme son incontournable et active implication à l'occasion de toutes les cérémonies patriotiques organisées dans l'Ostriconi. Cérémonies dont la solennité n'échappe jamais aux élus, à la population des quatre localités concernées et aux invités qui découvrent, là, une merveilleuse communion patriotique que l'on aimerait voir plus souvent dans l'île comme sur le continent.

La Fédération adresse ses plus sincères félicitations à Roch André BUTTAFOCO pour cette nouvelle distinction bien méritée. Dorénavant, elle prendra place, sur sa poitrine, au côté de la Médaille militaire, de la croix de la valeur militaire, de la croix du combattant volontaire et de bien d'autres décorations.

La rédaction

## L'hommage aux 549 combattants morts en «Opex» depuis 1963

Le 11 novembre 2019, le président de la République Emmanuel MACRON, a inauguré le monument dédié aux combattants morts pour la France en opérations extérieures.



Initié sous Nicolas Sarkozy en 2011, le projet de monument aux morts des Opex aura mis huit ans à se réaliser. Il aura fallu surmonter des pesanteurs administratives et les chamailleries politiques entre l'État et la Ville de Paris, pour que le monument soit installé dans le parc André-Citroën (15<sup>e</sup> arrondissement de Paris), non loin de Balard où siège le ministère des Armées. C'est ce ministère qui a financé le mémorial et la maîtrise d'ouvrage. À l'origine, il était question de l'installer aux Invalides, mais les nombreuses tergiversations de la Mairie de Paris ont eu raison de cette idée.

Il représente six soldats – cinq hommes et une femme – la tête recouverte d'un képi symbolisant l'armée de terre, d'un béret pour les parachutistes, d'une casquette pour l'armée de l'air, du bonnet de matelot pour la marine et du tricorn pour le personnel féminin. Le marin est de type africain et représente toutes les composantes de l'armée française. Le visage grave, ils portent un cercueil... invisible. « Matérialiser le cercueil par le vide est la meilleure forme symbolique pour rendre hommage à nos soldats disparus », écrit le sculpteur Stéphane Vigny.

Autour des porteurs de cercueil, sur des plaques de marbre, sont gravés 549 noms de militaires « morts pour la France », en opérations extérieures depuis 1963. Représentant « la quatrième génération du feu », au sein du monde combattant, ils sont tombés sur 17 théâtres d'opérations, dont 141 au Liban, 129 au Tchad, 85 en Afghanistan et 78 en ex-Yougoslavie. Parmi tous ces noms figurent 10 gendarmes et 2 femmes,

tous décédés en opérations extérieures. Les derniers noms inscrits sur ce mur sont celui du brigadier-chef Ronan Pointeau, du 1<sup>er</sup> Spahis, tué le 2 novembre 2019 au Mali, et ceux des 13 victimes du 25 novembre 2019 honorées à la page 3 de ce journal.

La rédaction

## Dix sites des guerres contemporaines classés hauts lieux de la mémoire nationale

Dix sites de hauts lieux de la mémoire des guerres contemporaines ont été inscrits dans une liste au ministère des armées par un arrêté publié au journal officiel. Ces sites, « ont un caractère national et emblématique d'un aspect des conflits contemporains et sont entretenus par le ministère des armées ou sous sa responsabilité, afin de perpétuer la mémoire des conflits contemporains et de maintenir le lien Armée-Nation », précise l'arrêté ministériel.

Voici la liste de ces dix sites :

- 1 - Cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais), au titre des militaires morts pour la France aux côtés de leurs frères d'armes alliés (1914-1918)
- 2 - Ensemble constitué par le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), au titre du sacrifice des soldats français de la Grande Guerre à Verdun (1914-1918)
- 3 - Ancien camp de concentration de Natzwiller-Struthof à Natzwiller (Bas-Rhin) au titre du système concentrationnaire nazi et de la Résistance européenne (1933-1945)
- 4 - Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), au titre de la répression (un millier de fusillés) exercée par les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944) et au titre de la France combattante.
- 5 - Mémorial des martyrs de la Déportation dans l'île de la Cité à Paris, au titre de la mémoire des déportés
- 6 - Mémorial de la prison de Montluc à Lyon, au titre de l'internement par le régime de Vichy et les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944)
- 7 - Mémorial du débarquement de Provence au Mont-Faron à Toulon, au titre du débarquement des 15 et 16 août 1944 et de l'armée de la Libération
- 8 - Mémorial des guerres en Indochine à Fréjus (Var), au titre de la Seconde Guerre mondiale en Indochine (1940-1945) et de la guerre d'Indochine (1946-1954)
- 9 - Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie sur la promenade du quai Branly à Paris (VII<sup>e</sup>).
- 10 - Le monument aux morts en opérations extérieures (Paris) en hommage aux combattants tombés depuis 1963.

La rédaction

### Modèle de discours politique, type « langue de bois », pour toutes circonstances

A l'approche des échéances électorales du mois de mars prochain, il est fort possible que certains de nos adhérents soient déjà en campagne électorale devant les électeurs de leurs communes respectives. Pour les aider dans cette noble mais difficile tâche, « Combattants Corses » leur propose, clef en mains, un argumentaire infaillible, qui a fait ses preuves et qui devrait les conduire à la victoire.

Faites un ou plusieurs essais, et vous vous apercevrez, après lecture des phrases constituées, que la ressemblance avec le langage des hommes et femmes politiques de niveau national, que nous avons l'habitude d'entendre, est saisissante. Alors, ne perdez pas de temps, entraînez-vous sérieusement et bon courage aux candidats potentiels.

La Rédaction.

Mode d'emploi : Commencez par la case en haut à gauche (en jaune), puis enchaînez avec n'importe quelle case dans la colonne 2, ensuite avec n'importe laquelle dans la colonne 3, et de même dans la colonne 4. Revenez alors dans la colonne 1, où bon vous semble, pour enchaîner au hasard et commencer une nouvelle phrase.....Mais surtout, n'oubliez pas d'y mettre l'intonation et la force de conviction...

1 <sup>o</sup>	2 <sup>o</sup>	3 <sup>o</sup>	4 <sup>o</sup>
Mesdames, messieurs, <sup>o</sup>	la conjoncture- actuelle <sup>o</sup>	doit s'intégrer- à la finalisation- globale <sup>o</sup>	d'un processus- allant vers- plus- d'égalité. <sup>o</sup>
Je reste fondamentalement- persuadé- que <sup>o</sup>	la situation- d'exclusion- que- certains d'entre- vous- connaissent <sup>o</sup>	oblige- à la prise- en compte- encore- plus- effective <sup>o</sup>	d'un avenir- s'orientant vers- plus- de progrès- et plus- de justice. <sup>o</sup>
Dés lors, sachez- que je me- battraï pour- faire- admettre- que <sup>o</sup>	l'acuité- des problèmes- de la- vie- quotidienne <sup>o</sup>	interpelle- le citoyen- que je- suis- et nous- oblige- tous- à- aller- de l'avant- dans- la voie <sup>o</sup>	d'une restructuration- dans- laquelle- chacun- pourra- enfin- retrouver- sa- dignité. <sup>o</sup>
Par ailleurs, c'est en toute- connaissance- de cause- que je peux- affirmer- aujourd'hui- que <sup>o</sup>	la volonté- farouche- de sortir- notre- pays- de la crise <sup>o</sup>	a pour- conséquence- obligatoire- l'urgente- nécessité <sup>o</sup>	d'une valorisation- sans- concession- de nos- caractères- spécifiques. <sup>o</sup>
Je tiens- à vous- dire- ici ma- détermination- sans- faille- pour- clamer- haut- et fort- que <sup>o</sup>	l'effort- prioritaire- en faveur- du- statut- précaire- des- exclus <sup>o</sup>	conforte- mon- désir- incontestable- d'aller- dans- le- sens <sup>o</sup>	d'un plan- correspondant- véritablement- aux- exigences- légitimes- de chacun. <sup>o</sup>
J'ai depuis- longtemps- (ai-je- besoin- de- vous- le- rappeler- ?), défendu- l'idée- que <sup>o</sup>	le particularisme- dû- à notre- histoire- unique <sup>o</sup>	doit- nous- amener- au choix- réellement- impératif <sup>o</sup>	de solutions- rapides- correspondant- aux- grands- axes- sociaux- prioritaires. <sup>o</sup>
Et c'est en toute- conscience- que je- déclare- avec- conviction- que <sup>o</sup>	l'aspiration- plus- que- légitime- de chacun- au progrès- social <sup>o</sup>	doit- prendre- en compte- les- préoccupations- de la- population- de base- dans- l'élaboration <sup>o</sup>	d'un programme- plus- humain- plus- fraternel- et plus- juste. <sup>o</sup>
Et ce n'est certainement- pas- vous, mes- chers- compatriotes, qui me- contredirez- si je- vous- dis- que <sup>o</sup>	la nécessité- de répondre- à- votre- inquiétude- journalière- que- vous- soyez- jeunes- ou- âgés, <sup>o</sup>	entraîne- une- mission- somme- toute- des- plus- exaltantes- pour- moi- : l'élaboration <sup>o</sup>	d'un projet- porteur- de- véritables- espoirs- notamment- pour- les- plus- démunis. <sup>o</sup>

Références: Pour les uns, cette grille vient du livre de Georges Charpak et Henri Broch "Devenez sorciers, Devenez savants". D'autres la présentent, avec humour, comme faisant partie des cours dispensés à l'Ecole Nationale d'Administration. Une chose est certaine, elle devrait séduire plusieurs de nos lecteurs.

Pour mémoire, « la langue de bois est une figure de rhétorique consistant à éviter de présenter une réalité par l'utilisation de tournures de phrases pompeuses et d'expressions usuelles. C'est une forme de communication qui peut servir à dissimuler une incompétence, ou une réticence à aborder un sujet, en proclamant des banalités abstraites, solennelles, ou qui font appel davantage aux sentiments qu'aux faits.

« Il s'agit d'impressionner l'auditoire en passant pour plus savant qu'on l'est, et d'éluider le sujet afin d'éviter de répondre à une question embarrassante ».

### Armée française : après la « Jeep US » et le « Peugeot P4 », place au nouveau « VT 4 » Ford.



Avant-hier, la Jeep US 1943-45, d'Indochine, d'Algérie, des premières OPEX et hier, à droite, la Peugeot P4 à partir des années 1980 (Photos internet).

Sans verser dans la nostalgie soulignée par les immanquables louanges, la plupart de nos adhérents ont connu la célèbre et rustique Jeep US qui équipa l'armée française. Tant pendant la seconde guerre mondiale de 1943 à 1945, qu'en Indochine, en Algérie et plus tard lors des premières opérations extérieures, avant d'être remplacée après 1980 par le véhicule Peugeot P4. Ce dernier, bien plus confortable, restera en service pendant 38 ans, avant d'être progressivement supplanté par le nouveau et ultra confortable « Véhicule Tactique 4 », communément appelé VT4. Rusticité et confort, sont-ils compatibles sur le champ de bataille ? Libre à chaque génération du feu d'y apporter ses propres réflexions ou ses explications. Depuis 2018, environ 500 VT 4 sont déjà en service et, au total, 3700 équiperont l'armée française en 2025. Pour nos lecteurs, la rédaction propose un commentaire très intéressant sur ce nouveau véhicule léger tactique. Il est signé Alain Henry de FRAHAN et a été publié sur le site « Forces Opérations Blog » en décembre 2018. Les illustrations proviennent de sites internet pour la Jeep US, le Peugeot P4, et du ministère des armées pour le nouveau VT4 standard 2.

Raoul PIOLI

« Le VT4 a reçu un excellent accueil au sein des unités où il a été déployé. Il a notamment été remarqué pour son confort, sa sécurité et sa modernité, permettant d'économiser le potentiel physique des soldats en opération. Le VT4 d'ACMAT, filiale d'Arquus (ex-Renault Trucks Défense), à l'origine appelé VLTP-NP pour Véhicule Léger Tactique Polyvalent Non-Protégé, est un 4x4 adapté sur la base d'un Ford Everest fabriqué en Thaïlande, destiné au remplacement des Peugeot P4 dont quelque 500 exemplaires sont retirés du service chaque année pour obsolescence (il est question de 27.000 euros et 300 heures de travail pour en reconstruire un, ce qui est devenu une hérésie).

Amélioration notable par rapport au P4, le VT4 dispose de quelques atouts : climatisation, insonorisation de l'habitacle, assistance au démarrage en côte, contrôle de descente, système antiblocage des roues (ABS) et correcteur électronique de trajectoire (ESP). Lors de la transformation du Ford Everest en VT4, ACMAT s'occupe en outre de rehausser le véhicule, renforcer les commandes pour une plus grande durabilité et résistance, et d'ajouter des crochets pour le rendre aérotransportable et largable. Les housses de transport fixées sur le panneau intérieur des portes sont en matériau résistant aux fortes températures ; elles permettent de ranger Famas et HK 416F, même juste après un tir.

Contrairement au « standard 1 », le nouveau « standard 2 » est pré-équipé pour recevoir les moyens de communication et d'information, est aérotransportable, dispose d'équipements pour la vision nocturne, de systèmes d'occultation de sources lumineuses (black-out) et possède des grilles de protection amovibles. Autrement dit, il sera parfaitement adapté aux contraintes spécifiques des OPEX. Cette distinction entre deux types de VT4 est temporaire puisque les standards 1 seront mis à hauteur du standard 2 au plus tard en 2023. Ils sont d'ailleurs pré-équipés pour recevoir deux postes radio PR4G, le système d'information SITEL et un moyen de positionnement par satellites de type DAGR. Ils bénéficieront à terme des moyens de communication de nouvelle génération ».

Texte d'Alain Henry de FRAHAN.

Photo de droite : aujourd'hui, le VT 4 Standard 2, est entré en service en 2019, monté sur véhicule Ford Everest, adapté aux spécificités de l'armée française. (Photo: Ministère des armées)



Information de dernière minute: Il semblerait que la gestion globale du parc des VT4 des Armées soit confiée à une société privée qui assurera la gestion administrative du parc, la planification de la maintenance, la maintenance et les réparations, ainsi que la gestion du dépannage 24h/24 et 7jours/7. Affaire à suivre. (Source: Ouest-France du 30 mai 2019, article de Philippe CHAPLEAU)

## La Fédération endeuillée par deux décès en septembre 2019

Le mois de septembre 2019 est à marquer d'une double pierre pour la Fédération. C'est en effet, avec beaucoup de tristesse, que nous avons accompagné pour le dernier voyage, deux de nos plus fidèles et anciens adhérents. Il s'agit du colonel Jérôme BIANCAMARIA dont le décès est intervenu le 8 septembre, et du médecin général Hubert VIENNOT décédé le 22 septembre du même mois. Au nom de tous les membres de la Fédération, le Bureau présente ses plus sincères condoléances aux deux familles endeuillées. Afin que le souvenir de nos deux valeureux adhérents reste à jamais dans nos mémoires, « Combattants Corses » publie l'éloge funèbre du colonel BIANCAMARIA et une biographie du médecin général VIENNOT. Ce dans l'ordre chronologique des dates du décès.

### Éloge funèbre du colonel de l'arme du Train Jérôme BIANCAMARIA (1924 - 2019)

(Promotion de Cherchell, « Le Rhin Français », 1944-1945)

Prononcé par le président de la Fédération

« Mon Colonel, mon Ancien, et si vous le permettez ce jour, cher Jérôme,

Aujourd'hui, nous sommes tous là, fiers et honorés d'avoir croisé un jour votre route, ou d'avoir pu cheminer un peu avec vous. Oui, c'est en amis, et en soldats, que nous nous réunissons une dernière fois autour de vous. Pour témoigner la considération, l'estime et l'affection que nous portons au colonel Jérôme BIANCAMARIA.

Nous sommes présents pour partager, avec les vôtres, ce moment bien cruel. Nous voulons exprimer, à Isabelle, Noël, Patricia, Chantal, vos quatre enfants, à Lucie et Pascal, à vos 10 petits enfants et arrière petits enfants, à votre sœur Anne-Marie et votre beau frère Joseph POLI, à vos neveux et à tous vos proches, notre sincère affection en ces heures d'infinie tristesse. Nous avons également une pensée pour votre épouse Yvette, qui vous attend là-haut depuis janvier 2017. Qu'ils sachent, toutes et tous, que devant l'immense chagrin, le monde combattant d'Ajaccio s'incline, est à leurs côtés, et les soutient dans l'épreuve.

Mon colonel, vous êtes né un 1<sup>er</sup> janvier en 1924 à Ajaccio, au sein d'une famille ayant une très haute idée de l'honneur et du devoir. Votre père est officier supérieur d'infanterie, ancien combattant de 1914-18, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de très beaux titres de guerre. Votre mère, partage et enseigne les mêmes valeurs, aux trois enfants du couple. La guerre de 1939-45 va bousculer cette heureuse vie familiale. Votre père, qui commande le 2<sup>e</sup> Bataillon du 173<sup>e</sup> RI à Ajaccio, combat dans l'Aisne en mai et juin 1940. Il est fait prisonnier, est envoyé en captivité en Allemagne, et ne sera libéré qu'en 1942 au titre d'ancien combattant de 1914-18. Votre mère décède en 1941, votre frère Antoine est scolarisé sur le continent, au Prytanée militaire de La Flèche, et vous vous retrouvez seul, avec votre jeune sœur Anne-Marie. Lycéen, bachelier, c'est dans l'enthousiasme de la libération de la Corse, vous vous engagez dans l'armée de terre en octobre 1943, au titre l'Ecole militaire d'officiers de Cherchell en Algérie.



Lieutenant en Indochine

Nommé officier d'active dans l'arme du Train, le 1<sup>er</sup> juin 1945, vous n'aurez pas, hélas, l'honneur de participer à la libération du territoire national. Mais, avide d'action, vous êtes volontaire pour servir en Indochine. C'est ainsi que vous arrivez à Saïgon le 27 mars 1946, et êtes affecté au 517<sup>e</sup> Groupe de transport du Train qui opère au Laos et au Centre-Annam.

Le 18 décembre 1947, dans une cuvette infestée de rebelles, votre aide est demandée par un élément ami qui est fixé au sol sous le feu de l'adversaire. Par votre intervention personnelle, vous dégagéz un scout-car et une automitrailleuse de la Légion étrangère. La croix de guerre et une citation vous sont décernées.

Peu après, le 9 août 1948, alors que vous commandez un convoi d'une trentaine de camions, c'est la grande embuscade : deux camions brûlent, un sous-officier français est tué, un conducteur cambodgien est porté disparu, et deux légionnaires de l'escorte sont blessés. Votre intervention personnelle, avec la mitrailleuse de calibre 50, met en déroute l'adversaire qui se replie, laissant 8 morts sur le terrain. Une réputation élogieuse va naître, croître et vous poursuivre: le sous-lieutenant BIANCAMARIA ne commande pas de l'arrière, mais à la tête de ses hommes. Une nouvelle citation vous est attribuée.

Quatre ans plus tard, de décembre 1953 à juin 1955, vous reviendrez pour un 2<sup>e</sup> séjour, sur cette terre d'Indochine. Mais cette fois, ce sera en commandant une compagnie de combat au 22<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale au Sud-Annam à l'est de Saïgon. A trois reprises, vous serez confronté à de difficiles actions de combat où votre action sera déterminante. Mais un jour, toujours à la tête de vos hommes, une balle meurtrière vient vous frapper le 24 janvier 1954. Par bonheur, ce n'est que votre épaule gauche qui est touchée. Pendant de nombreuses années cette blessure va suppurer, ses séquelles vous feront souffrir longtemps. En juillet 1955 vous êtes de retour en métropole, avec deux nouveaux titres de guerre.

Au grade de capitaine, cette expérience de la guerre, vous la vivrez une troisième fois, d'octobre 1960 à août 1962 en Algérie. Non pas dans une unité de transport ou de circulation routière, mais là encore à la tête d'une compagnie de combat d'infanterie, compor-

-tant aussi une harka à cheval. C'est au sein du 585<sup>e</sup> Bataillon de marche du Train, que votre compagnie se voit confier un important, et difficile secteur du massif de l'Ouarsenis. Eradiquant toute présence de rebelles, vous y gagnerez la Croix de la valeur militaire avec une élogieuse citation.

Mon colonel, tout au long de votre carrière d'officier, outre le combattant, vos supérieurs relèveront aussi vos remarquables qualités d'instructeur et vos belles facultés intellectuelles, alliées à des talents d'organisateur de premier plan. C'est au sein des Forces Françaises en Allemagne que l'on vous confiera le commandement du Groupe de transport 535 à Karlsruhe (République Fédérale d'Allemagne). Pendant deux ans, entre 1969 et 1971, votre sens inné du commandement allié à la parfaite connaissance des hommes, tout comme votre remarquable savoir faire, vont contribuer à une totale réussite.



Chef de corps du 535<sup>e</sup> Groupe de Transport à Karlsruhe en Allemagne

Au terme de votre temps de commandement, qui vous a valu d'être promu au grade de lieutenant-colonel en avril 1971, vous êtes affecté dans un poste de choix à la Direction technique des armes et de l'instruction à Paris. Un an plus tard, vous faites valoir vos droits à pension de retraite, après 28 ans de service, et vous vous retirez en 1972 à Marseille, puis en 1974 à Ajaccio.

Quant on a été officier, avec un aussi beau parcours que le vôtre, on ne peut pas ranger l'uniforme au placard. Aussi, vous poursuivrez, pendant 14 ans encore, votre carrière militaire dans la réserve où interviendra votre nomination au grade de colonel le 1<sup>er</sup> janvier 1977. Parallèlement à vos activités de réserviste, outre l'adhésion à de multiples associations patriotiques dont la Fédération en 1974, vous serez, en 1986, l'un des deux fondateurs de l'Amicale régionale des anciens du Train de la Corse. Amicale dont vous deviendrez le président départemental pendant 11 ans puis le président régional pendant 10 ans de 1997 à 2007.

Mon colonel, vous allez maintenant rejoindre vos parents, votre épouse, mais aussi votre frère Antoine, que vous admiriez tant.

- Ce dernier, capitaine parachutiste des Troupes de marine, titulaire de neuf citations dont deux palmes, officier de la Légion d'honneur, a été tué au combat le 11 février 1959 en Algérie. En donnant l'assaut à la tête de sa compagnie de parachutistes. Il avait 36 ans, et reste pour toujours une figure légendaire des Troupes aéroportées. A tel point qu'en 2002, suite à votre intervention, une promotion d'officiers de l'Ecole militaire interarmes de Coëtquidan portera son nom.

- A Ajaccio même, la municipalité a tenu à ce qu'une artère de la ville porte le nom de, « rue du Colonel et capitaine BIANCAMARIA ». Cela en mémoire de votre père et de votre frère.

- Par ailleurs, là-bas en Lorraine, dans une caserne il y avait déjà un stade militaire, baptisé en 1962 par le général MASSU, du nom de « Capitaine Antoine BIANCAMARIA, commandant la 2<sup>e</sup> Compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMA, Mort pour la France à la tête de ses hommes ». La municipalité de Vandœuvre-les-Nancy, devenue propriétaire des lieux, a décidé en 2012, et vous n'y êtes pas étranger, de donner le nom de « BIANCAMARIA » à tout un éco-quartier. Attribuant également le nom de « Capitaine Antoine BIANCAMARIA » à une rue, et à un jardin de ce quartier.

Ainsi, à Ajaccio, aux Armées, en Lorraine, le nom de votre famille est maintenant inscrit, de manière indélébile, dans la mémoire collective. Vous y avez contribué tout au long de votre vie, les vôtres vous le doivent. Il me fallait le souligner.

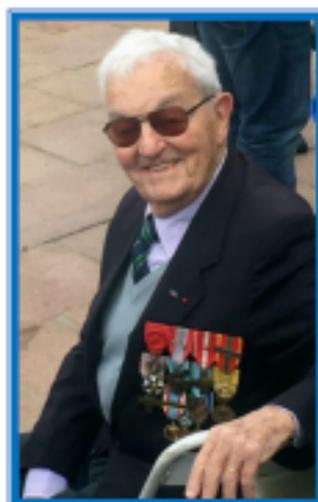
Mon colonel, mon Ancien, aujourd'hui, comme autrefois au Laos en 1946, l'officier du Train que vous êtes va partir. Mais cette fois, pour l'ultime convoi.

Votre famille, vos amis, le monde combattant, sont là, en ordre de bataille pour vous accompagner. Vous nous laissez, la trace d'un époux, d'un père, affectueux, rieur, patient et attentif, à ses enfants comme à tous ses proches. Fidèle en amitié, vous nous léguiez l'exemple de ces qualités qui doivent nous habiter: probité, exigence et générosité, conviction et courage. Votre croix d'officier de la Légion d'honneur, vos beaux titres de guerre, votre grave blessure à l'épaule, résumant à eux seuls votre engagement de français au service de son pays et des siens.

Au côté de votre famille, plongée dans le deuil, le monde combattant s'incline une dernière fois. Que là-haut, saint Christophe, patron de l'arme du Train, vous accueille et vous protège. Adieu mon colonel.

Pour ma part, si le respect dû à l'Ancien est toujours de mise, une affection toute particulière vous accompagne. Nous avons cheminé ensemble pendant 25 ans. Quand je vous ai connu en 1994, j'ai d'emblée découvert un homme convivial, animé de grandes convictions, affable, accueillant et très ouvert. Spontanément, nous avons alors constitué un binôme pour partager les valeurs fondamentales qui nous animaient. Si, aujourd'hui, ce binôme s'efface pour toujours, le souvenir, lui, restera impérissable.

Je vous remercie.»



Lors d'une cérémonie patriotique à Ajaccio en 2017

Lieutenant-colonel (er) Raoul PIOLI,

## Décès du médecin général Hubert VIENNOT, le 22 septembre 2019.

*Le médecin général VIENNOT est décédé le 22 septembre 2019. La levée du corps s'est déroulée en l'espace funéraire Picchetti, collines du Vazzio à Ajaccio, le jeudi 26 septembre à 10 h 00. Elle a été suivie par une cérémonie religieuse célébrée en la Cathédrale d'Ajaccio à 10h30, en présence de très nombreuses personnes. La crémation est intervenue aussitôt après dans la plus stricte intimité.*

*Selon les volontés de la famille, dont le faire part de décès stipulait expressément ni fleurs, ni couronnes, ni souvenir, la levée du corps s'est effectuée simplement, en présence de la famille, des proches parents, amis et alliés. Sur le cercueil de l'intéressé, recouvert du drapeau tricolore, étaient déposées ses décorations et sa casquette d'officier général. Le monde combattant d'Ajaccio, qui avait tenu à rendre hommage à l'officier général qu'il était, était représenté par les présidents d'associations, dont celui de la Fédération, et en la cathédrale d'Ajaccio par plusieurs drapeaux, dont on retiendra ceux de la Légion d'honneur, de l'ordre national du mérite, et de la Fédération régionale des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN et OPEX, dont il était, de par ses titres de guerre, le plus illustre adhérent. Le journal « Combattants Corses » tient à rendre hommage au médecin général VIENNOT, à travers la biographie de celui qui fut, tout à la fois, un héroïque combattant, un médecin très expérimenté, mais qui, toute sa vie, aura toujours été au service des hommes.*

*La Rédaction*

## Biographie du médecin général Hubert, Claude, François, VIENNOT (1923-2019)

Hubert, Claude, François, VIENNOT est né le 19 juillet 1923 à Landau, en Allemagne, où son père sert en qualité d'officier d'artillerie.

Après de brillantes études secondaires, alors que la France est toujours occupée par les allemands, il est incorporé le 3 juillet 1943 au Chantier de jeunesse n° 15, situé en zone libre dans la Drôme. Après la libération définitive du territoire national, il est mobilisé le 23 mars 1945 au Centre d'instruction n° 108 de Nevers, puis, après une formation militaire de base, est affecté en qualité d'aide manipulateur en radiographie à l'hôpital militaire de Dijon.

La victoire ayant été acquise le 8 mai 1945, il est rendu à la vie civile le 5 septembre. Le mois suivant, très exactement le 15 octobre 1945, il souscrit un contrat d'engagement au titre de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, effectue ensuite son stage de spécialisation à l'hôpital du Val de Grâce à Paris et est nommé médecin lieutenant le 25 juillet 1951. Muté à la même date comme médecin à la garnison de Marseille, il est désigné pour servir en Extrême-Orient et rejoint Saïgon, en Indochine, le 13 décembre 1951.



Remise de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur au Tonkin, le 28 février 1954, par le général Pierre AGOSTINI.

Affecté en qualité de médecin au 3<sup>e</sup> Bataillon de l'héroïque 4<sup>e</sup> Régiment de tirailleurs marocains, il va connaître, pendant plus de deux ans, la dure vie des unités engagées au quotidien, face à un adversaire rusé et insaisissable. Blessé par piège à harpon au pied gauche, le 23 septembre 1953 au Tonkin, il termine le séjour le 20 juillet 1954 avec la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel et les galons de médecin capitaine pour compter du 2 avril 1954. Sur sa croix de guerre des TOE (Théâtres d'Opérations Extérieures) brillent deux palmes, une étoile de vermeil et une étoile d'argent. Preuve visible et éclatante, indiquant que le médecin capitaine VIENNOT ne sert pas à l'arrière, mais est toujours à la tête des hommes dont il a la charge. Le texte de sa dernière citation, en date du 16 février 1954, est particulièrement éloquent et souligne ses brillantes qualités professionnelles et militaires : *« Officier d'un allant magnifique, aussi remarquable soldat qu'il est médecin accompli en campagne. Durant 23 mois, n'a pas manqué une seule opération, action de nettoyage, dégagement de poste ou ouverture de route, se portant vers les points les plus exposés avec un total mépris du danger, pansant et évacuant sous le feu, donnant à tous l'exemple frappant d'une tranquillité et d'un bienveillance souriantes..... »*

Après un congé de fin de campagne, il est affecté le 23 novembre 1954 comme médecin au 2<sup>e</sup> Groupe du 406<sup>e</sup> Régiment d'artillerie anti-aérienne à Rouen. Son séjour dans cette garnison va être de courte durée.

Le 10 août 1955 il rejoint l'Algérie, pour servir en qualité de médecin chef du 4<sup>e</sup> Régiment de chasseurs à cheval. Ce dernier opère en zone Nord puis en zone Est du Constantinois. Pendant plus de quatre ans, sur ce nouveau théâtre d'opérations, son comportement reste toujours remarquable: il se dépense sans compter pour soigner ses hommes, pris sous le feu des rebelles généralement retranchés dans les rochers, mais aussi pour évacuer les nombreux blessés. De même, il se dévoue énergiquement auprès des populations civiles soignées, lesquelles lui sont toujours très reconnaissantes. A la fin de son séjour, il se voit attribuer une élogieuse citation à l'ordre de la division et la croix de la valeur militaire.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1960 le médecin capitaine Hubert VIENNOT est affecté en Corse, à l'hôpital militaire d'Ajaccio en qualité de médecin chef, et se voit promu au grade de médecin commandant un mois plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 1960. Il exerce ensuite les fonctions de médecin chef de la subdivision militaire autonome de la Corse à Bastia, est promu médecin lieutenant-colonel le 1<sup>er</sup> juillet 1966, puis est désigné comme président de la commission du centre de réforme de Bastia.

Sa connaissance du milieu militaire, son expérience des réalités de la guerre et sa probité unanimement reconnue, lui valent l'estime de ses subordonnés comme des pensionnés eux-mêmes. Son action est récompensée par la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur le 5 octobre 1971, sur le front des troupes à Bastia.



Le médecin général VIENNOT lors d'une prise d'armes à Paris

En 1972, il est choisi pour servir à la Direction des pensions militaires à Paris, comme chef du service des expertises médicales. Les excellents résultats obtenus dans ce domaine, se traduisent par sa nomination au grade de médecin chef des services en 1978, et par sa désignation, en 1979, comme président de la Commission consultative médicale. C'est à Paris, dans ce poste éminent, qu'il va terminer une belle carrière, qui s'est déroulée harmonieusement et qui approche de son terme. La remise de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur le 17 septembre 1980, suivie de l'accession aux étoiles, prise en conseil des ministres le 4 février 1981, et la nomination à la hors classe en 1983, viennent successivement sanctionner des mérites évidents du médecin général Hubert VIENNOT.

Le 15 juin 1983, il quitte le service actif, est admis dans la deuxième section des officiers généraux et se retire à Ajaccio en Corse. Dix ans plus tard, par décret en date du 3 mai 1993, la Nation reconnaît l'ensemble des services distingués qu'il a rendus, et l'élève à la dignité de Grand' officier dans l'ordre national du mérite. Pour lui remettre la plaque en argent sur le côté droit de la poitrine le 15 juin 1993, c'est à son ami le général Alain de BOISSIEU - par ailleurs gendre du général de GAULLE, le créateur de l'ordre national du mérite en 1963 - qu'il fera appel; tous les deux s'étaient liés d'amitié pendant la guerre d'Algérie.



Le médecin général VIENNOT, lors d'une cérémonie patriotique à Ajaccio

Le 22 septembre 2019, le médecin général Hubert VIENNOT s'éteint à l'âge de 96 ans. Dans une lettre en date du 5 novembre 2019 adressée à sa famille, madame Florence PARLY, la ministre des armées écrira « animé par un idéal élevé et un sens aigu de sa mission, le médecin général VIENNOT fait partie de l'élite de la nation ». Effectivement, c'est par ses mérites, par sa riche personnalité, par le succès obtenu dans les diverses missions qui lui ont été confiées, qu'il s'inscrit incontestablement parmi les meilleurs. En résumé, l'on peut ajouter que tout au long de sa carrière de médecin militaire, mais aussi de sa vie, il aura incarné, pleinement et par fidélité, la noble devise de l'Ecole de Santé des Armées de Lyon-Bron : « *Mari transve mare, pro patria et humanitate, hominibus semper prodesse* » c'est-à-dire « Sur mer et au-delà des mers, pour la patrie et l'humanité, toujours au service des hommes ».

Lieutenant-colonel (er) Raoul PIOLI



Ci-contre, lors de la remise de la plaque de Grand'officier de l'Ordre National du Mérite en 1993.

De gauche à droite, le directeur de l'ONAC/Paris, le médecin général VIENNOT, le général de BOISSIEU et madame VIENNOT.